

Du PEL (projet éducatif local) au PEDT (projet éducatif de territoire) Quelques enjeux

L'inscription des CEMEA dans les projets éducatifs se construit autour de plusieurs niveaux d'ambitions. Ces ambitions sont d'ailleurs reprises par le CAPE (collectif des associations partenaires de l'école publique)

Des ambitions

Il y a dans un premier temps des ambitions démocratiques. Éduquer c'est faire société, c'est permettre le développement de l'émancipation individuelle et sociale, c'est lutter contre les déterminismes sociaux (contre la sélection sociale de l'éducation). L'ambition démocratique se traduit par une conviction d'éducabilité de tous les enfants et les jeunes sans exception.

Dans un deuxième temps il y a des ambitions pédagogiques car effectivement la pédagogie n'est pas neutre : elle peut être normalisatrice ou émancipatrice. Nos pratiques pédagogiques ont donc pour objectif pour favoriser les droits de l'enfant, la nécessaire implication des enfants et des jeunes dans leurs apprentissages, l'enfant au cœur du système éducatif...

Dans un troisième temps nous pouvons repérer l'ambition politique avec la volonté de contribuer à la co-construction des politiques publiques

De la réforme du rythme éducatif au Projet Éducatif De Territoire

Parler des rythmes c'est redonner la priorité aux enfants, à leur épanouissement, à de meilleures conditions d'apprentissage participant ainsi à la lutte contre les inégalités. Mais le rythme ne peut en aucun être la seule raison de l'inégalité et des déterminismes sociaux. Le PEDT peut être un espace intéressant pour interroger les autres facteurs d'inégalité et ainsi analyser nos capacités collectives d'agir dessus.

Au regard des différents débats et échanges au sein des espaces de concertations organisés par les collectivités, nous pouvons dorénavant déjà repérer quelques enjeux.

- Ne pas refaire l'école après l'école

Certes il doit y avoir des activités culturelles, sportives sur les temps périscolaires. Mais il faut prêter attention de ne pas sombrer dans l'activisme avec une logique d'apprentissage similaire à celle de l'école ? Qu'est-ce qui nous permet de distinguer l'activité d'éveil culturel de l'enseignant de l'activité culturelle de l'accueil péri-scolaire ? Bien évidemment les deux activités sont éducatives. Mais une des différences doit se situer entre autres sur la prise en compte du rythme et du choix de l'enfant. Pour répondre à ce défi il faut donc réfléchir à l'aménagement d'un espace (intérieur et extérieur) qui permettent aux enfants d'être dans une activité libre. L'enfant peut prendre le temps de se reposer, d'échanger avec des copains ou copines, de rentrer dans une activité, voir de négocier la possibilité de construire des projets sur du plus long terme. L'adulte quant à lui n'est certainement pas dans un laisser faire, il est dans une posture d'accompagnement et de bienveillance. Nous devons donc penser à ces espaces qui permettent réellement de répondre aux enjeux du rythme de l'enfant et ne pas tomber dans une logique de catalogue d'activités contre-productives, en surchargeant les temps libérés en après midi au risque d'annuler l'objectif même de la réforme.

- Une dynamique de projet

Il est intéressant que la réforme des rythmes éducatifs soit inclus dans une réforme plus globale. La présence du projet éducatif de territoire est certainement une chance même s'il est nécessaire que ce projet éducatif ne se centre pas sur le seul temps de l'école et du périscolaire. Pour répondre à cette ambition, il convient de prendre en compte la rencontre, l'articulation entre le projet d'école, le Projet Éducatif de Territoire, le Projet Éducatif Local, le projet des Centres de Loisirs... Et on pourrait s'interroger sur la place (obligation à réfléchir) d'un projet éducatif et pédagogique pour les clubs sportifs, des associations culturelles...

Nous pouvons repérer au moins trois enjeux :

- de permettre à tous et toutes d'entrer dans une dynamique de projet autour de valeurs et intentions communes (qui s'appuient sur un diagnostic partagé)
- de faire en sorte que ces projets, ces espaces institutionnels ne soient pas des chasses gardées. Il faut qu'ils soient ouverts, il faut qu'il y ait une ouverture, des regards extérieurs lors de leurs élaborations. Par exemple qui entre au Conseil d'école ? Qui participe au projet d'école ? On repère par exemple encore trop de direction d'école qui ne transmettent pas les informations (des collectivités, de la DASEN...) aux parents, associations complémentaires...
- de permettre une articulation entre ces projets même si le PEL et PEDT doit être en quelque sorte le chef de file...

Le point fort d'un projet éducatif c'est à la fois de s'inscrire :

- dans une réflexion sur le sens de l'action
- dans une méthodologie du projet, une méthodologie du changement qui inscrit un lien, une dialectique entre réflexion, sens et actions. Il ne faut pas qu'il y ait une séparation complète des deux : on réfléchit et on agit avec la nécessité d'aller-retour régulier et permanent.

Le contexte actuel impose parfois des postures différentes. Pour les collectivités qui ont choisi l'application de la réforme des rythmes en septembre, il reste 4 mois. Il faut donc régler les aspects techniques : horaires et choix des différents scénarios possibles, activités proposées, tarification ou non des activités, acteurs impliqués, pilotage, modalités d'information des familles... Il conviendra au niveau des collectivités de réfléchir le PEDT et la réforme actuelle dans la durée et de concevoir le projet dans la durée avec des adaptations, des nouvelles expérimentations au fil des années.... Pour les collectivités qui ont fait le choix de septembre 2013, l'année scolaire 2013/2014 doit être considérée comme une année 1 qui serve d'appui, d'analyse, d'évaluation pour faire évoluer le projet pour l'année 2.

Le projet : une démarche au service d'une éducation globale

Une approche globale de l'éducation doit donc permettre de décentrer l'éducation de la seule dimension scolaire et redonner la légitimité à l'ensemble des acteurs et ainsi reconnaître entre autres de manière explicite l'ensemble des espaces péri -para scolaires.

Cette dynamique impose aux acteurs éducatifs d'agir ensemble : interroger ce qu'ils veulent et comment ils souhaitent le réaliser. La co-éducation est une réalité indiscutable, mais le projet peut permettre de mettre des mots, du langage, de l'agir et donc du sens à cette co-éducation et donc de ne pas seulement la subir.

Nous sommes dans une logique de projet local (ou de territoire mais qui reste attaché à la notion du local) Le projet éducatif : un projet territorial, local qui doit s'inscrire en cohérence avec la nouvelle loi de la décentralisation A l'heure où l'acte 3 de la décentralisation est reporté avec des temps de concertation complémentaire ; il est certainement nécessaire de repositionner le sens du mot local. Il est effectivement nécessaire de défendre une égalité de droit et d'accès sur le territoire national. Si nous luttons Néanmoins la notion de local permet de porter deux éléments :

- 1 Le local affirme que le territoire est particulier, spécifique et ainsi comporte des caractéristiques et des dynamiques propres.
- 2 Le local affirme que l'acteur éducatif local contribue, participe à la dynamique collective éducative

Travailler ensemble nécessite un travail sur le partenariat

Travailler ensemble nécessite de construire des relations, des partenariats. Sans revenir en profondeur à l'étymologie du mot partenariat il y a malgré tout deux dimensions qui se croisent : la dimension conflictuelle et une d'association. La première nous rappelle que des intérêts différents sont réunis pour ce qui pourrait être défini comme un intérêt supérieur commun : l'intérêt de l'enfant. Il n'est pas question de ne pas prendre en compte les différents intérêts spécifiques par exemple des différentes professions. Nous pouvons à ce titre regretter que les animateurs, animatrices sont très peu consultés au regard des autres organisations professionnelles (enseignants...)

Si on veut aller vers l'association, plus que sur le conflit, la logique concurrentielle, le replis identitaire, le replis sur soi... il est nécessaire de travailler sur les conditions qui doivent permettre le partenariat, la coopération et travailler ainsi l'éthique, puis la déontologie du partenariat. **Nous pouvons repérer trois conditions essentielles à mettre au travail : la gouvernance globale du projet, l'enjeu de la participation et le travail autour des identités professionnelles.**

La gouvernance et le pilotage du projet

Il doit y avoir un pilote (légitime à représenter l'ensemble des acteurs, la commune – ou la communauté de communes- nous semble l'être) et il faut une réciprocité, une équité entre l'ensemble des acteurs éducatifs et non une priorité exclusive à l'école (au risque de ne pas arriver à construire de dynamique collective)

Le pilotage global de la ville n'exclut pas, au contraire, des pilotage par territoire (quartier, école) Les fédérations d'éducation populaire (dont les CEMEA) sont intéressées et peuvent être des tiers légitime pour se positionner dans un accompagnement ou la conduite, l'animation d'un pilotage.

Pour que le pilotage soit pertinent il faut travailler autour de plusieurs conditions :

- 1 qu'il soit légitime auprès de l'ensemble ou de la grande majorité des acteurs
- 2 qu'il soit un tiers possible avec l'ensemble des acteurs
- 3 une clarification institutionnelle (qui fait quoi, qui décide de quoi, quelle prise en compte des contestations, ce que l'on peut appeler le processus d'institutionnalisation de l'instituant...) Et dans cette clarification il est nécessaire d'identifier le pilote : la commune ou communauté de communes.

Participation : un enjeu à tous les niveaux

On sait très bien que si le diagnostic n'est pas partagé, si les préconisations, objectifs ne sont pas partagés : il n'existe pas de projet, à la limite un programme avec une logique d'injonction. Le projet est nécessairement collectif. Il intègre donc en soit la notion de participation : la mobilisation ; l'implication de l'ensemble des acteurs.

L'enjeu de la participation est fondamental. Elle représente un processus qui nécessite du temps mais qui doit aussi s'inscrire dans le présent.

La participation s'inscrit dans deux formes de démocratie qui doivent s'articuler et se compléter : démocratie représentative et démocratie participative.

La participation ne doit pas oublier celle des enfants et des jeunes. Au-delà des principes et des intentions ; il serait intéressant que le PEDT contribue à ce que cela devienne plus effectif.

- Éducation à la démocratie (créer les espaces de paroles, créer des processus – des démarches de décisions ; mais aussi identifier sur quoi ils ont pouvoir – cela ne peut pas être un espace que consultatif- cela ne peut pas tout concerner

mais pas seulement sur la couleur du banc de la cours...)

- Démocratie de l'éducation. Il est paradoxal de demander de proposer des espaces démocratiques aux enfants et jeunes si l'adulte éducateur, enseignant, animateur ne vit pas lui même dans un espace démocratique. Il est tout aussi paradoxal si les parents ne sont pas associés aux espaces de décisions qui ne peut pas se contenter d'une vaste démarche de consultation.

Les identités professionnelles, les enjeux d'une rencontre

Cette réforme ne pourra prendre toute sa dimension que par la reconnaissance des compétences de tous les professionnels avec leurs spécificités et en complémentarité. Il est donc nécessaire de travailler autour des cultures professionnelles et de favoriser le travail entre les différents acteurs éducatifs autour d'un projet commun, sans confusion des rôles.

Travailler autour des cultures professionnelles, c'est travailler autour de la question de l'identité qui comporte plusieurs dimensions : dimension sociologique liée à son appartenance à un groupe social (en l'occurrence à un groupe professionnel) ; dimension ethnologique liée à la culture d'origine du groupe social. La culture professionnelle se traduit entre autres par des pratiques sociolinguistiques, socioculturelles et sociales. On sait très bien que l'identité est nécessaire (elle répond à un besoin d'appartenance nécessaire) L'enjeu n'est donc pas de gommer les identités mais de ne tomber dans le replis sur soit.

Il est nécessaire d'avoir des espaces de rencontres, et ces espaces doivent, peuvent se construire comme des espaces interculturels. Le projet PEL, PEDT doit permettre de travailler sur plusieurs espaces temps :

- L'immédiateté avec un travail concret sur l'organisation des transitions par exemple. Les animateurs du périscolaires et les enseignants ont les mêmes enfants et parfois dans le même espace. Il doit y avoir des rencontres de travail (pour certainement dans un premier temps travailler sur l'organisation concrète de ces espaces de transition) mais par la suite travailler sur le sens

- A plus long terme sur les différentes rencontres, à construire. L'objectif est dans un premier temps de mieux se connaître, de mieux se comprendre, de permettre une relation empathique. C'est une condition nécessaire pour favoriser le travail de mutualisation, de coopération et voire de projet.

- De travailler sur les espaces de rencontres sur les formations professionnelles. Il est intéressant de permettre des rencontres entre les éducateurs, animateurs, enseignants dans le cadre de leurs formations. Nous ne défendons pas pour autant l'uniformisation des formations au sein d'un même établissement ni l'intégration de ces formations au sein de l'université. Il faut à la fois permettre les rencontres et respecter la richesse de ces filières construites dans le temps, avec des spécificités liées aux réalités de chaque métier.

Formation

Le PEDT doit avoir un volet formation des acteurs. C'était par exemple une position de l'appel de Bobigny

« La formation conjointe des différents cadres est un levier qui doit être développé sous des formes diverses qu'elles soient co-organisées ou sur l'initiative d'une des parties prenantes »

La qualité du périscolaire :

Pour rappel l'appel de Bobigny disait : « le niveau 4 de qualification est une référence minimale pour les animateurs professionnels »

La formation outil et levier :

- transformation des pratiques éducatives et pédagogiques
- qualité éducative de l'intervention éducative